

Le jeudi 12 octobre 2006

## Développement éolien : pas de modèle unique

Henri Michaud et Carl Thériault

11 octobre 2006 - 09h55

**Le développement éolien ne se fera pas au Québec par un modèle unique où de grands parcs industriels cohabiteront avec des petits parcs communautaires.**

Un nouveau modèle pointe toutefois à l'horizon où plusieurs emplacements d'une trentaine d'éoliennes chacun seraient répartis dans plusieurs territoires afin de partager les risques financiers de cette technologie entre les municipalités, les propriétaires fonciers, un actionnariat populaire et un groupe industriel. C'est l'une des conclusions du colloque «Municipalités, le défi des éoliennes» qui a réuni hier au Centre des congrès de Rimouski 400 personnes, alors que les organisateurs en attendaient 250. Les participants sont invités aujourd'hui à se rendre sur les emplacements éoliens de Baie-des-Sables et de Saint-Ulric. Favorable aux projets éoliens, le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, s'est engagé à créer un comité pour préparer l'appel d'offres de 500 MW réservé aux communautés et aux autochtones. «Nous inviterons des représentants de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Union des municipalités, des autochtones et du milieu coopératif, a confirmé le ministre. Nous élaborerons ensemble les critères de sélection des projets de 25 MW et moins.»

### Tirer des leçons

M. Corbeil souhaite tirer des leçons de la multiplication des éoliennes sur un petit territoire, en référence aux projets prévus à Saint-Ulric et Saint-Léandre où 150 structures pourraient s'ajouter dans un an aux 60 déjà installées. Le président du colloque et maire d'Amqui, Gaétan Ruest, s'est fait le défenseur d'un rôle accru pour Hydro-Québec comme à l'époque de la nationalisation de l'hydroélectricité. «Pourquoi Hydro-Québec n'a-t-elle pas ouvert une troisième voie sur les énergies nouvelles en gardant ce développement dans ses mains (...) Il nous faut se projeter sur une nouvelle trajectoire, car la façon actuelle comporte des défauts.»

### Une «bulle éolienne»

Le promoteur du parc Le Haut des Ailes de 33 éoliennes dans la région de Nancy, en France, François Pélissier, a mis en garde son auditoire contre une possible «bulle éolienne». «Il faut être prudent avec les taux de rentabilité», a argumenté le conférencier, puisqu'il y a des inconnus autant avec les coûts d'assurance et d'entretien des parcs éoliens dotés de nouvelles machines qui n'ont pas passé les tests de la durabilité et de la fiabilité sur le terrain. «Depuis six mois dans le parc Le Haut des Ailes, le vent est de moins 12 % plus faible par rapport aux 10 dernières années et j'ai mon banquier qui m'appelle toutes les semaines (...) C'est pour ça que mon groupe travaille sur un projet de développement de quatre ou cinq parcs éoliens qui totaliseraient 200 MW. L'avenir ira aux projets qui auront la capacité de prévoir la stabilité de la production des parcs éoliens.»

### Petits projets

Hugues Girardin, directeur du développement éolien chez Boralex qui gère six fermes éoliennes totalisant 89 MW préfère aussi «un grand portefeuille de petits projets» en estimant à 50 % les chances d'avoir un taux de rendement, après impôts, de 12,3 % et à 75 % de ne faire que 8,3 %. Le développement éolien connaît une telle lancée au Québec qu'il représentera d'ici 2015, du moins pour les projets connus, 40 % de la puissance installée au Canada. **LE SOLEIL**

## **ECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS** **La technologie au service de la stratégie de développement de MRC et au plan d'action d'un Pacte rural**

*Bonaventure, le 12 octobre 2006* - Un projet pilote à dimension locale et régionale permettra d'intégrer l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à la stratégie de développement d'une MRC et au plan d'action d'un Pacte rural. Nommé *Démarche d'innovation*, ce projet se réalisera dans deux MRC de la Gaspésie : celles d'Avignon et de Bonaventure.

Ce projet de transfert et d'accompagnement technologique, associé au développement de nouvelles applications sur le territoire pilote a pour objectifs, entre autres, d'offrir à un territoire rural l'outil des TIC comme moyen supplémentaire de développement socio-économique et d'identifier un modèle d'accompagnement ainsi que les champs d'activité ou les problématiques pour le transfert de connaissances.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le Centre francophone d'information des organisations (CEFRIO), la Collectivité ingénieuse de la péninsule acadienne (CIPA) et les MRC d'Avignon et de Bonaventure. Le ministère des Affaires municipales et des Régions injecte une somme de 225 000 \$, sur une période de trois ans, à ce projet de transfert de connaissances et de technologies en territoire rural. **CARREFOUR MUNICIPAL**

### *La Cré y sera*

La Conférence régionale des élus aura sa place dans les discussions de la politique de décentralisation du gouvernement québécois.

Lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui a eu lieu au début du mois, la ministre des Affaires municipales et Régions, Nathalie Normandeau a mentionné que son gouvernement travaillerait sur un projet de loi sur le développement des territoires.

Sept Conférences régionales des élus, dont celle de la Gaspésie, ont manifesté le désir de s'impliquer dans cette politique.

Nathalie Normandeau affirme que les élus régionaux auront leur mot à dire.

Nathalie Normandeau ajoute également que trois projets pilotes seront développés dans trois territoires différents.

C'était la ministre des Affaires municipales et Régions, Nathalie Normandeau. **CIEUFM**

### *Toujours confiant...*

Selon le président de la Conférence régionale des élus, même si le comité de mise en place du rapport Genest n'est pas encore formé,

des démarches sont enclenchées.

Bertrand Berger affirme que plusieurs joueurs importants travaillent déjà de façon active dans ce dossier.

Le président de la CRÉ affirme qu'il rencontrera la ministre Nathalie Normandeau cette semaine à Québec pour discuter de la création du comité de mise en place du rapport Genest.

Bertrand Berger affirme que les récentes fermetures annoncées par Cédrico, Temrex et Rosario Poirier ne sont que les plus récentes preuves que le temps presse.

Des démarches ont été faites pour offrir la présidence du comité de mise en place du rapport Genest au premier ministre Jean Charest. Cependant Bertrand Berger évite de mettre de la pression sur le premier ministre.

Rappelons que le rapport Genest propose une restructuration majeure de toute l'industrie du sciage en Gaspésie. Certaines municipalités, comme New Richmond et Pointe-à-la-Croix, ont rejeté les conclusions du rapport. **CIEUFM**

# ACTUALITÉ

## ET ANALYSE

# Un « plan Marshall » pour aider les régions en difficulté

Développement économique Canada veut miser sur les entrepreneurs pour relancer les économies régionales



René Vézina

rene.vezina@transcontinental.ca

Plusieurs régions du Québec sont en difficulté et il faut faire davantage pour les aider.

C'est à partir de ce constat que Jean-Pierre Blackburn, ministre fédéral du Travail et ministre de Développement économique Canada (DEC), a décidé de reconvertir certains programmes de son ministère pour mieux soutenir les économies régionales.

En tournée au Québec, M. Blackburn a rencontré le journal LES AFFAIRES pour

expliquer le nouveau plan d'attaque de DEC, dont le mandat est précisément de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec.

Dans son analyse, sept régions sont particulièrement fragiles parce que touchées par le déclin démographique : la Gaspésie, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie et le Nord-du-Québec. S'ajoutent 21 MRC peu fortunées, réparties dans des régions relativement prospères. C'est sa cible prioritaire pour ce qu'il appelle un « plan Marshall, version 2006 ».

« Après la Seconde Guerre

mondiale, dit-il, les Américains ont injecté des milliards de dollars en Europe pour rebâtir les économies et bloquer la route au communisme. Du Plan Marshall est née une longue période de progrès qu'on a appelée *Les 30 Glorieuses*. Il nous faudrait trouver un élan pour relancer les régions », explique le député fédéral de Jonquière-Alma.

### Des millions qui doivent porter fruits

Sans disposer de milliards, il peut quand même compter sur un budget annuel de 200 M\$, dont 70 % vont, pour l'instant, à des organismes sans but lucratif qu'il faut souvent refinancer tous les trois ans. Cette situation



« C'est l'entrepreneur qui devait se contorsionner pour s'adapter aux outils qu'on lui offrait, alors que ce devrait être l'inverse », estime le ministre Jean-Pierre Blackburn.

réduit la marge de manœuvre du ministre responsable de DEC, qui veut favoriser la création de nouvelles entreprises, « qui produiront des emplois, ce qui générera des revenus et oxygénera le milieu régional ».

Mais il regarde tous les dossiers soumis par son équipe et souligne qu'il faudra considérer les effets à long terme des interventions pour savoir lesquelles sont les plus porteuses, quitte à les adapter. « L'entre-

preneur devait se contorsionner pour s'adapter aux outils qu'on lui offrait, alors que ce devrait être l'inverse », estime le ministre, titulaire d'une maîtrise en développement régional.

Jean-Pierre Blackburn propose un plan en six mesures destinées en priorité aux personnes qui veulent se lancer en affaires et aux entrepreneurs qui veulent réinvestir. « Nous ne sommes pas là pour aider les producteurs agricoles, mais si certains fabriquent du fromage, c'est autre chose. »

Au sein d'un gouvernement conservateur peu disposé à intervenir dans l'économie, le discours peut surprendre. « N'oubliez pas que j'ai eu ma société de communications entre mes deux séjours en politique (il a été député de 1984 à 1993). Je les ai vus, les programmes. Puisqu'ils existent, on doit les ajuster en fonction des besoins. » ■



chez vous,  
prêt pour vous,  
près de tout.

www.appartementhotel.com

**GRATUIT**

- Service internet haute vitesse
- Petit déjeuner
- Appels locaux
- Journal du matin

**L'APPARTEMENT**  
HÔTEL

455, rue Sherbrooke ouest  
Montréal (Québec) H3A 1B7  
Tél. : (514) 284.3634  
1.800.363.3010  
Télex : (514) 287.1431

## Six mesures, une ambition

Le plan de match du ministre responsable de Développement économique Canada (DEC), Jean-Pierre Blackburn, consiste en six mesures.

**1 Favoriser l'émergence de nouvelles entreprises. Projet pilote sur un an. Budget : 5 M\$.**

M. Blackburn s'attend à ce que l'investissement total atteigne 20 M\$, parce que l'entreprise bénéficiaire et les partenaires injectent eux aussi des fonds.

« C'est un fonds de démarrage. L'entrepreneur y met de 125 000 \$ à 500 000 \$. Notre partenaire, pour l'instant Desjardins Capital de risque, injecte le double s'il « embarque ». La Société d'aide au développement des collectivités locales (SADC), qui relève de DEC, ajoute un montant équivalent à celui de l'entrepreneur pour une débenture remboursable sur cinq ans, sans intérêt. Elle peut aussi allonger 100 000 \$ supplémentaires, non remboursables, pour l'achat d'équipements, et investir 20 % en plus de la somme initiale. »

**2 Encourager la relève et la transmission d'entreprises. Projet pilote sur un an. Budget : 8 M\$.**

Cette somme est appelée à quadrupler puisqu'on reprend le modèle précédent (sauf en ce qui concerne l'achat d'équipements). « Quatre entrepreneurs sur 10 vont partir à la retraite d'ici cinq ans, souligne le ministre. Il faut aider les enfants ou les employés à prendre le relais. »

**3 Soutenir la diversification. Budget : 85 M\$ sur quatre ans.**

En fusionnant les anciens programmes *IDEC-Pêche* et *IDEC-Rapport Coulombe*, M. Blackburn lance *IDEC-Vitalité* pour aider les entrepreneurs à se tourner vers d'autres activités. « Si un entrepreneur a besoin de 185 000 \$, nous pourrions fournir 100 000 \$ non remboursables ainsi que 85 000 \$ remboursables sur 10 ans, sans intérêt. »

**4 Mettre en place des équipements collectifs. Budget : 30 M\$ sur deux ans.**

« À Sept-Îles, dit le ministre,

nous voulions développer le quai 41 parce que le port est très fréquenté. Il faut 2,4 M\$. C'est ici que DEC peut intervenir, lorsque des moteurs importants des économies locales sont en jeu. »

**5 Améliorer la compétitivité et la commercialisation. Budget : 20 M \$ sur quatre ans.**

M. Blackburn propose de soutenir l'engagement d'une personne vouée à la commercialisation et à l'ouverture de nouveaux marchés.

« Nous allons défrayer 50 % de son salaire, jusqu'à concurrence de 120 000 \$ sur deux ans. Si les affaires augmentent, on nous rembourse, mais pas si ça ne donne pas les résultats escomptés. »

**6 Formation de comités conseillers.**

Dans chacune des 14 régions ayant un bureau de DEC, le ministère regroupera de cinq à sept personnes, auxquelles s'ajoutera le directeur régional de DEC et un représentant de la SADC. Ces personnes auront pour tâche d'analyser ces programmes. ■ R.V.

514.875.5210  
millerthomsonpouliot.com

Avocats, agents de brevets et de marques de commerce

TABIEAU - LES AFFAIRES

1. Achat minimum de 1 M\$	8,25	8,25	8,25	8,25
2. Taux préférentiel (29 juin 06)	8,25	8,25	8,25	8,25
3. Taux du Trésor	4,765	4,77	4,82	4,97
4. Bours du Trésor	4,825	4,81	4,94	4,94
5. Certificats de dépôt	5,32	5,31	5,36	5,37
6. Papier commercial	5,21	5,18	5,19	5,22
7. Eurodollars	5,35	5,34	5,36	5,37

TABIEAU - LES AFFAIRES

1. Singapour (dollar)	0,700
2. Hong Kong (dollar)	0,700
3. Suisse (franc)	1,116
4. Inde (roupie)	40,918
5. Turquie (livre)	0,7039
6. Venezuela (bolivar)	1,916,8765

SOURCE: BANQUE NATIONALE

16

LES AFFAIRES

ACTUALITÉ ET ANALYSE

7 OCTOBRE 2006

# Les maires des municipalités forestières appellent au secours

Ils attendent impatiemment que le gouvernement annonce ses nouvelles mesures de soutien

**Alain Duhamel**

alain.duhamel@transcontinental.ca

Les maires des villes et des villages forestiers appellent les gouvernements à une intervention d'urgence.

« Si rien n'est fait d'ici le mois de décembre, nous courons au désastre. Le temps joue contre nous », a lancé l'un d'entre eux lors de l'atelier consacré au développement forestier dans le cadre des assises annuelles de la **Fédération québécoise des municipalités (FQM)**, tenu la fin de semaine dernière à Québec.

Ils ont été nombreux à faire la file au microphone de l'atelier pour communiquer leur désespoir et réclamer une action immédiate des gouvernements du Canada et du Québec.

Les aveux de **Nathalie Normandeau**, ministre des **Affaires municipales et des Régions**, quant au fait que son gouvernement a sous-évalué les répercussions de la crise sur l'emploi et les entreprises, n'ont pas apaisé leurs angoisses.

« Le gouvernement n'avait pas bien saisi l'ampleur des inquiétudes », souligne **Bernard Généreux**, président de la FQM et maire de Saint-Prime.

« Les mesures d'atténuation découlant de la coupe de 20 % de la possibilité forestière, c'est de l'histoire ancienne. Ici et maintenant, il faut agir avec des moyens proportionnels à l'ampleur de la crise ! »

Le président du **Conseil de l'industrie forestière du**

**Québec, Guy Chevette**, estime à environ 7 000 le nombre des emplois perdus, à titre permanent ou temporaire, dans l'industrie du bois et du papier depuis un an et demi. « C'est inconcevable, a-t-il dit. Nous avons informé le gouvernement de tout cela dès juin l'an dernier. Mais en ce moment, ça culbute ! »

**Mise en place d'une cellule de gestion de crise**

Au moins cinq ministres du gouvernement **Charest** planchent sur la reconfiguration du programme de soutien à la modernisation, de l'ordre de 425 M\$, annoncé dans le budget du printemps dernier.

Les maires l'attendent avec impatience. Certains proposent

la mise en place d'une cellule de gestion de crise, d'autres pressent les gouvernements

**L'industrie attend de l'État qu'il accompagne la consolidation des entreprises et de leurs sources d'approvisionnement.**

d'accélérer le remboursement, libre d'impôts, d'une somme de 880 M\$ prélevée à titre de droits punitifs pendant la crise du bois d'œuvre aux États-Unis; Plusieurs évoquent la création d'un programme d'impôt diffé-

ré en faveur de la foresterie.

L'industrie, elle, réclame une diminution de ses coûts fiscaux et tarifaires. Elle attend de l'État qu'il accompagne la consolidation des entreprises et de leurs sources d'approvisionnement en bois, toutes assujetties à la politique des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF) concédés à des entreprises sur plusieurs années.

**« Ne rêvez pas de décentralisation »**

« Lors de nos assises, le gouvernement a reconnu la sévérité de la situation, nous dit M. Généreux. Nous souhaitons être partie prenante des réflexions parce qu'il ne faudrait pas que tout se décide dans des officines entre l'industrie et le gouvernement. »

Mais Guy Chevette met en garde les municipalités qui ont évoqué l'idée d'avoir leur mot à

dire dans la gestion des contrats d'approvisionnement : « Ne rêvez pas de décentralisation. Le ministère des **Richesses naturelles** ne laissera jamais aller l'attribution de la ressource, car c'est son seul levier. »

L'industrie forestière subit le contrecoup d'une conjoncture commerciale défavorable qui révèle avec plus d'acuité que jamais ses faiblesses structurelles et le poids des charges d'exploitation qu'elle assume.

« Le système industriel ne fonctionne pas à sa pleine capacité. Il y aura donc consolidation », a rappelé le professeur **Éric Bauce**, vicedoyen à la recherche, de la Faculté de foresterie et géomatique de l'**Université Laval**.

L'Université Laval sera l'hôte d'un premier sommet sur la mise en valeur de la forêt en février. Un horizon qui paraît encore bien loin aux maires des collectivités forestières. ■